

# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Maîtrise d'ouvrage : Nîmes Métropole

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013

**Axe 1**

Vers Nîmes Métropole équilibrée et moins vulnérable: répondre et s'adapter aux changements climatiques et aux risques

**Action Opérationnelle**

**Service**

**Descriptif de l'action**

**Descriptif du réalisé**

**Perspectives 2013**

### Orientation 1 : définir un projet global d'aménagement urbain (lutte contre l'étalement, trame verte et bleue)

<p>Animer la Charte Paysagère et Environnementale des garrigues intercommunales de Nîmes Métropole</p>	<p>Développement Durable</p>	<p>Mise en œuvre des actions issues du programme d'action de la Charte</p>	<p>Réalisation d'un guide des bonnes pratiques des loisirs en garrigues afin de diminuer les conflits d'usage</p>	<p>Poursuite des actions portant sur la gestion des boisements en garrigues et la réalisation d'un atlas des arbres remarquables</p>
--	------------------------------	--	---	--

<p>Renforcer la politique de réserves foncières sur le territoire communautaire et les partenariats associés</p>	<p>Aménagement du territoire</p>	<p>Poursuivre les actions partenariales de maîtrise foncière permettant d'anticiper la mise en œuvre de projets de développement sur le territoire de Nîmes Métropole</p>	<p>Dans le cadre de la convention d'anticipation foncière mise en place avec l'EPF-LR, acquisition d'une parcelle au cœur de la Zone d'Aménagement Différé mise en place pour le projet d'aménagement de la Porte Nord</p>	<p>Suivi du marché foncier sur les zones à enjeux - mise en place d'une ZAD provisoire + convention d'anticipation foncière pour le projet de pôle urbain multimodal de Nîmes Métropole - acquisition de parcelles uniquement sur opportunités de ventes</p>
--	----------------------------------	---	--	--

### Orientation 2 : favoriser une offre de déplacements complémentaires et alternatifs à la voiture

<p>Développer un Réseau à Haut Niveau de Services intégrant l'ensemble des services à la mobilité de Nîmes Métropole</p>	<p>Transports</p>	<p>Faciliter la mobilité pour tous en développant les transports en commun et les modes alternatifs à la voiture Réorganiser le réseau des transports publics de Nîmes Métropole avec la mise en place de la ligne 1 du TCSP (intégrer les enjeux de complémentarité)</p>	<p>A la mise en service du premier tronçon de la ligne T1 de TCSP le réseau de transport a été réorganisé afin d'organiser un rabattement et un lien efficace avec la ligne à Haut Niveau de service, d'améliorer la vitesse commerciale et les connexions avec les lignes en hyper centre, mise en place de consignes vélos aux parcs relais Parnasse, mise en service des premières phase du système d'aide à l'exploitation et information voyageurs et de la nouvelle Billétique</p>	<p>Poursuite de l'amélioration du réseau et développement des services à la mobilité, modes actifs dans le cadre du renouvellement DSP</p>
--	-------------------	---	--	--

<p>Mettre en place le Plan de Déplacement Interentreprises de l'Actiparc Georges Besse</p>	<p>Transports</p>	<p>Obtenir une meilleure gestion des déplacements pour en réduire les impacts environnementaux Mutualiser les moyens, partager les expériences - mettre en place un outil de gestion éco-responsable des déplacements générés au sein de l'Actiparc</p>	<p>Diagnostic et plan d'action validés</p>	<p>Mise en œuvre du plan d'action, adhésion des entreprises de la zone à la convention PDE</p>
--	-------------------	---	--	--



Réalisée



Non démarrée



En cours

# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Maîtrise d'ouvrage : Nîmes Métropole

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013

Axe 1	Action Opérationnelle	Service	Descriptif de l'action	Descriptif du réalisé	Perspectives 2013
<p>Vers Nîmes Métropole équilibrée et moins vulnérable: répondre et s'adapter aux changements climatiques et aux risques</p>	<p>Mettre en œuvre le PDE interne : s'appuyer sur un site Internet existant et une charte pour favoriser le covoiturage et former les agents de Nîmes Métropole et de la Ville de Nîmes à l'éco-conduite</p>	<p>Développement Durable</p>	<p>Réduire les impacts environnementaux des déplacements des agents en facilitant les transports en commun, le vélo, la marche à pied, le co-voiturage et l'éco-conduite</p>	<p>Réflexion en cours sur l'éco-conduite, le pass vélo, le co-voiturage et les déplacements professionnels. Actions d'information et de sensibilisation des agents à l'utilisation des transports collectifs (notamment à l'occasion de l'ouverture de la ligne TANGO+)</p>	<p>Mise en place de sessions de formation à l'éco-conduite Organisation d'une journée "vélo" Lancement d'actions sur le co-voiturage Réflexion sur les déplacements professionnels au regard de la nouvelle ligne TANGO+ et le déménagement des services au Colisée</p>
	<p>Evaluer le Plan de Déplacements Urbains ainsi que l'impact des Bus à Haut Niveau de Service sur la qualité de l'air</p>	<p>Transports</p>	<p>Anticiper et évaluer les impacts du PDU et du BHNS sur la qualité de l'air Connaître l'évolution des pratiques de mobilité pour ajuster les outils mis en place</p>	<p>Réponses apportées aux questions suivantes : Dans quelle mesure le PDU participe-t-il à la planification de développement du territoire ? Dans quelle mesure le PDU joue-t-il le rôle de feuille de route en terme de management de la mobilité ? Quel degré d'avancement des actions prévues à moyen terme ? Quels en sont les résultats pour celles achevées ?</p>	<p>Priorisation des actions en cours pour la continuité du PDU en adéquation avec le contexte actuel. Définition des réajustements nécessaires au moment de la révision et des nouvelles dimensions à donner au prochain PDU</p>
	<p>Enquête ménage déplacements</p>	<p>Transports</p>	<p>Etude fine et globale sur les pratiques de déplacements, activités et rythmes des ménages sur le territoire Véritable outil opérationnel d'aide à la décision Attentes : optimisation des déplacements, développement des transports collectifs Favoriser l'accès pour tous à la mobilité Réduire les risques de sécurité Améliorer la santé des personnes</p>	<p>Préparation et initialisation : animation des partenaires, détermination du périmètre et réalisation d'une enquête cordon Mise en place d'un tour de table financier et contractualisation en cours</p>	<p>Mise en place de la méthode, contractualisation, réalisation des enquêtes cordons, lancement des marchés</p>
	<p>Réaliser une vélo station, avec un site central en gare de Nîmes et des relais sur les différents secteurs de Nîmes Métropole</p>	<p>Transports</p>	<p>Faciliter l'usage du vélo et en particulier du vélo utilitaire pour les trajets courts, l'intermodalité pour réduire les impacts environnementaux des déplacements</p>	<p>Mise en place des consignes vélos au parc relais Parnasse</p>	<p>Consultation dans le cadre du renouvellement de la DSP Réalisation d'une consigne vélo en gare et sur le parking relais A54</p>
	<p>Développer et mailler un réseau intercommunal de pistes cyclables</p>	<p>Transports</p>	<p>Faciliter l'usage du vélo pour réduire les impacts environnementaux des déplacements</p>	<p>Réalisation d'un itinéraires cyclable en Vaunage</p>	<p>Réalisation d'une liaison entre le parking relais A54 et Caissargues</p>



Réalisée

Non démarrée

En cours

# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Maîtrise d'ouvrage : Nîmes Métropole

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013

### Axe 1

Vers Nîmes Métropole équilibrée et moins vulnérable: répondre et s'adapter aux changements climatiques et aux risques

### Action Opérationnelle

### Service

### Descriptif de l'action

### Descriptif du réalisé

### Perspectives 2013

#### Orientation 3 : Aménager, construire et réhabiliter durablement

Projet de Pôle Urbain Multimodal de Nîmes LGV

Aménagement du territoire

Ce futur pôle d'échanges multimodal est issu du projet plus global de contournement ferroviaire Nîmes Montpellier. Il doit permettre à la fois de faciliter la mobilité durable, contribuer à l'attractivité du territoire et répondre aux enjeux démographiques. Au cœur de l'arc méditerranéen et à la porte d'entrée orientale, ce projet constitue un fort enjeu économique tant au niveau régional qu'europpéen. Situé dans un cadre naturel d'exception, il s'appuiera sur cette richesse pour construire un quartier urbain innovant basé sur le concept de la ville durable

Etudes achevées: schéma d'accessibilité au site  
Etudes en cours : pré diagnostic agro -environnemental, étude de prospective économique et programmation urbaine



2013 : restitution des études en cours et lancement d'un dialogue compétitif pour l'attribution d'un contrat cadre de MOE urbaine + recrutement AMO pour le suivi du dialogue compétitif

Etude de programmation urbaine de La Porte Ouest

Aménagement du territoire et Transports

Restructuration et développement urbain de la Porte Ouest, en lien avec la création d'axes lourds de transports (Ligne 2 du TCSP Est-Ouest, deux parcs-relais, déplacement de la gare de Saint-Césaire et transformation en un pôle d'échanges multimodal, franchissement Pavlov puis connexion au futur contournement Ouest)

Nouvelle polarité urbaine organisée selon une logique de mixité des fonctions urbaines (habiter, travailler, se divertir, se déplacer...)  
Répondre aux besoins en logements de l'agglomération nîmoise  
Revalorisation et restructuration des secteurs économiques  
Démarche de développement durable méditerranéen : éco-quartier

Lancement de l'étude et diagnostic stratégique du site : formuler une synthèse hiérarchisée des atouts, contraintes et dysfonctionnements du site  
Démarrage des ateliers avec les services et partenaires



Etude de positionnement économique des sites d'activités en 4 phases (analyse du profil économique des parcs d'activités, potentiel de redéploiement de l'offre économique, concertation avec les acteurs économiques et propositions d'évolution du secteur)  
Choix d'un scénario de programmation urbaine incluant le pôle d'échanges multimodal  
Etude hydraulique en 2 phases (état des lieux des contraintes hydrauliques, modélisation hydraulique de l'existant et sur la base du projet urbain)  
Définition du Programme Urbain Durable et d'un schéma directeur d'aménagement, compatibles avec les contraintes hydrauliques du site et les potentialités de mutation économique préalablement identifiées  
Identification d'un premier périmètre opérationnel autour du futur Pôle d'Echanges Multimodal et des propositions de stratégie urbaine à mettre en place pour favoriser l'émergence du projet (au niveau foncier, financier, partenarial, organisationnel, ...)



Réalisée



Non démarrée



En cours

# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Maîtrise d'ouvrage : Nîmes Métropole

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013

Axe 1	Action Opérationnelle	Service	Descriptif de l'action	Descriptif du réalisé	Perspectives 2013
<p>Vers Nîmes Métropole équilibrée et moins vulnérable: répondre et s'adapter aux changements climatiques et aux risques</p>	<p><b>Orientation 4 : établir une politique de production et de sobriété énergétiques</b></p> <p>Réaliser un Bilan de territoire des émissions des gaz à effet de serre et un bilan interne à l'administration de NM et créer d'ici fin 2011 un observatoire des consommations énergétiques</p>	<p>Développement Durable</p>	<p>Cette action a pris la forme plus ambitieuse d'un "Plan climat énergie territoire (PCET)" : Identifier les secteurs générateurs de GES pour mettre en place un programme d'actions pour réduire ces impacts / Etudier la vulnérabilité du territoire face au changement climatique</p>	<p>Elaboration du Profil Climat Energie du Territoire qui établit le bilan des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre du territoire, en identifiant les principaux postes consommateurs d'énergie et émetteurs, ainsi que les usages associés. Il intègre également le Bilan Carbone Patrimoine et Services de Nîmes Métropole qui répond à l'obligation réglementaire découlant du Grenelle de l'environnement de réaliser un diagnostic spécifique à l'administration dans le cadre de l'exercice de ses compétences et de la gestion de son patrimoine</p> <p>Informations consultables sur le site Internet de Nîmes Métropole</p>	<p>Poursuite du travail d'élaboration du PCET avec la définition et le choix d'un scénario stratégique dans le domaine de l'énergie et du climat du territoire afin de déterminer les objectifs de réduction en terme de consommation d'énergie et d'émission de GES. Ces objectifs seront ensuite déclinés de manière opérationnelle dans un programme d'actions que Nîmes Métropole mettra en oeuvre</p>
	<p>Inscrire la performance informatique dans le développement durable par le déploiement d'une démarche Eco-TIC</p>	<p>DSI</p>	<p>Mettre en place une infrastructure centralisée permettant un très haut niveau de service tout en réduisant les coûts environnementaux et économiques : serveurs virtuels, réduction du nombre de matériel, matériel performant, plus rapide, plus robuste, permettant de réduire la consommation énergétique, facilitant la maintenance et avec un taux de recyclage important</p> <p>Suppression des imprimantes individuelles</p> <p>Ouverture vers le travail à distance</p>	<p><b>Réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>100 % serveurs virtualisés</li> <li>20 % clients virtualisés</li> <li>80 % des applications</li> <li>Climatisation durable déployée (free cooling)</li> <li>Travail à distance 100 % déployé</li> <li>Mise en place d'un Cloud communautaire hybride</li> </ul> <p><b>En cours :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Etude PRA</li> <li>Déploiement de la TOIP</li> <li>Déploiement de la vidéoconférence</li> <li>Pilotage centralisé des impressions</li> </ul> <p><b>Non encore démarré :</b> Pilotage de la supervision énergétique du parc IP</p>	<p>Poursuivre la mise en place du PRA (Plan de Reprise sur Activité)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement de 350 clients légers</li> <li>Achat de capacité de stockage supplémentaire</li> <li>Achat de capacité de calcul supplémentaire pour consolider la consommation énergétique</li> </ul>
	<p>Réaliser des économies de CO2 et stimuler le marché des économies d'énergie suite au bilan de la thermographie aérienne</p>	<p>Développement Durable</p>	<p>Informier et sensibiliser les habitants, les communes et autres institutions pour réaliser des travaux de maîtrise de l'énergie sur leur patrimoine par le biais de la thermographie aérienne réalisée sur l'ensemble de l'Agglomération</p>	<p>Depuis le lancement de l'opération de communication sur la thermographie aérienne en octobre 2010, ce sont plus de 3000 personnes qui ont pu consulter leur thermicarte c'est-à-dire la photo des flux d'énergie émis par rayonnement depuis la toiture de leur habitation. Ces personnes ont pu bénéficier de l'interprétation de la photo et de conseils personnalisés par un conseiller info énergie du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement lors de plusieurs permanences réparties sur l'ensemble de l'agglomération. Selon les résultats de l'enquête par questionnaire auprès des habitants ayant consultés leur thermicarte, Nîmes métropole a pu estimer que 20% des personnes (ayants répondu au questionnaire) ont réalisé des travaux ou sont en cours de réalisation de travaux d'amélioration des performances du bâti</p>	<p>Afin de poursuivre la dynamique de sensibilisation, Nîmes Métropole proposera lors du 1er semestre 2013, la possibilité à tous les habitants du territoire de consulter directement via internet sa thermicarte et de bénéficier de nombreuses informations et conseils pour faciliter la réalisation de travaux de maîtrise de l'énergie dans son habitation</p>
<p>Définir la politique de Nîmes Métropole en matière d'énergies renouvelables</p>	<p>Développement Durable</p>	<p>Action intégrée dans une démarche plus ambitieuse de Plan Climat Energie Territoire lancé fin 2011</p>	<p>Inscrit dans l'action de mise en oeuvre du Plan Climat Energie Territoire (Cf. action s'y reportant)</p>		



Réalisée



Non démarrée



En cours

# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Les autres maîtrises d'ouvrage

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013

### Axe 1

Vers Nîmes  
Métropole  
équilibrée et  
moins  
vulnérable:  
répondre et  
s'adapter aux  
changements  
climatiques et  
aux risques

#### Orientation 1 : définir un projet global d'aménagement urbain (lutte contre l'étalement, trame verte et bleue)

- Etablir une vision prospective, durable et partagée de l'agglomération nîmoise à l'horizon 2030 - AUDRNA
- Contribuer à la définition de la trame verte et bleue à l'échelle communautaire - AUDRNA
- Harmoniser les PADD des PLU par des démarches géographiques sectorielles - AUDRNA
- Préserver une dynamique de territoire au travers de la mise en oeuvre de la Charte Paysagère des Costières de Nîmes - Syndicat AOC Costières
- Poursuivre la gestion active du POS de Bezouze (police d'urbanisme) et conforter progressivement l'action foncière - Commune de Bezouze

#### Orientation 2 : favoriser une offre de déplacements complémentaires et alternatifs à la voiture

- Créer un maillage des déplacements doux à Clarensac et avec les pistes communautaires - Commune de Clarensac
- Créer des cheminements doux à Caveirac pour les déplacements scolaires et les loisirs - Commune de Caveirac

#### Orientation 3 : aménager, construire et réhabiliter durablement

- Réviser le PLU de Nîmes avec des objectifs de DD et une Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) - Commune de Nîmes
- Elaborer le PLU durable de Générac - Commune de Générac
- Mener une démarche environnementale globale pour le PLU de Langlade et intégrer l'AEU dès l'amont - Commune de Langlade
- Développer la Charte de construction durable et l'étendre à Nîmes Métropole et aux autres communes - Commune de Nîmes
- Construire de nouvelles formes urbaines durable en secteur inondable : le nouveau quartier universitaire de la Hoche Sernam - Commune de Nîmes
- Mettre en oeuvre l'OPAH «réduction de la vulnérabilité du quartier Richelieu» - Commune de Nîmes
- Elaborer à Caveirac un plan expérimentale, global et coordonné, de prévention de tous les risques - Commune de Caveirac

#### Orientation 4 : établir une politique de production et de sobriété énergétiques

- Faire le bilan carbone du lycée agricole de Nîmes Rodilhan - EPLEFLA (lycée agricole de Rodilhan)
- Economiser l'énergie dans le patrimoine bâti de Nîmes avec un Contrat de Performance Energétique - Commune de Nîmes
- Réaliser un diagnostic et un plan d'actions énergétiques de l'éclairage public à St Chaptès - Commune de Saint-Chaptès
- Mettre en place des lampadaires solaires à l'école de Poulx - Commune de Poulx
- Renover en basse consommation l'éclairage public de Manduel - Commune de Manduel
- Renovation de l'éclairage public pour une meilleure performance énergétique et réduction des consommations - Commune de saint-Dionisy
- Réduction de la consommation électrique de l'éclairage public de la ville de Caissargues - Commune de Caissargues
- Equiper la ville de Nîmes en petit matériel électrique pour le nettoyage - Commune de Nîmes
- Renover le chauffage urbain nîmois en recourant au maximum aux énergies renouvelables - Commune de Nîmes

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION / NIMES METROPOLE

## Axe 1

Vers Nîmes Métropole équilibrée et moins vulnérable: répondre et s'adapter aux changements climatiques et aux risques

## Descriptif du projet

Calendrier prévisionnel  
Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD  
\*Economie

\*Social

\*Environnement

\*Gouvernance



Cette étude fine et globale sur les pratiques de déplacements, activités et rythmes des ménages sur le territoire contribue à mieux connaître, mieux évaluer et mieux décider dans le domaine des transports mais pas seulement car cette enquête peut apporter des données particulièrement intéressantes pour l'ensemble des stratégies de développement du territoire : aménagement, habitat, développement économique, etc.

Fin 2012 > Fin 2015

Le budget du projet est de 756 000 euros TTC en investissement.

-Vision plus globale sur les déplacements qui permet de contribuer à la prise de décisions plus efficaces, efficientes et plus économes.

-Contribuer à des économies d'études car les données apportées par cette étude seront utiles à d'autres domaines d'activités et à d'autres échelles de territoire.

Mieux cibler les besoins en déplacements doit permettre de :

-favoriser l'accès pour tous à la mobilité  
-réduire les risques de sécurité  
-améliorer la santé des personnes (développement des modes doux, qualité de l'air améliorée).

Impact indirect sur la protection de l'environnement avec l'optimisation des déplacements et le développement des transports collectifs (préservation des ressources, amélioration de la qualité de l'air, réduction des gaz à effet de serre et donc réduction des impacts sur le réchauffement climatique).

Partenariats avec d'autres acteurs territoriaux. Comité de pilotage interne avec les services partis prenants.

Enquête ménages et déplacements (EMD)

Direction des Transports

\***Economie** : lutter contre la précarité, développer l'efficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

\***Social** : garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

\***Environnement** : diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

\***Gouvernance** : implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION / NIMES METROPOLE

## Axe 1

Vers Nîmes Métropole équilibrée et moins vulnérable: répondre et s'adapter aux changements climatiques et aux risques



## Descriptif du projet

Organiser la restructuration et le développement urbain de la Porte Ouest, en lien avec la création d'axes lourds de transports (Arrivée de la Ligne 2 du TCSP Est-Ouest, organisation de deux parcs-relais, déplacement de la gare de Saint-Césaire et transformation en un pôle d'échanges multimodal, désenclavement routier avec le franchissement Pavlov puis la connexion au futur contournement Ouest).

- Favoriser le développement d'une nouvelle polarité urbaine organisée selon une logique de mixité des fonctions urbaines (habiter, travailler, se divertir, se déplacer...) pour répondre aux besoins en logements de l'agglomération nîmoise.
- Assurer la revalorisation et la restructuration des secteurs économiques de la Porte Ouest et définir leur positionnement économique tout en favorisant leur désenclavement.
- Inscrire le projet urbain porte ouest dans une démarche de développement durable méditerranéen de façon afin de réaliser un éco-quartier qui assurera une qualité de vie à ces habitants.

## Calendrier prévisionnel Budget Prévisionnel

Mai 2012 > étude de programmation urbaine (octobre 2013)

Le budget est de 245 925 euros HT.

## Cohérence au regard du DD \*Economie

- Définir les grands principes d'aménagement et le programme urbain durable de construction concernant les fonctions habitat, économie et déplacements ainsi que les équipements publics d'accompagnement et de rayonnement d'agglomération.
- Définir une stratégie économique de consolidation et/ou de réorganisation des secteurs économiques de la Porte Ouest.

## \*Social

Faciliter la cohabitation des fonctions urbaines (travailler, habiter, se déplacer,...) pour le mieux être de tous.  
Un écoquartier pour une meilleure qualité de vie de ses habitants.

## \*Environnement

- Définir les conditions de réalisation d'un éco-quartier méditerranéen Porte Ouest développé autour d'un système de transports multimodal.
- Assurer la prise en compte des contraintes hydrauliques dans le futur aménagement urbain.

## \*Gouvernance

Forte dynamique transversale au service du projet  
Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre les Services de la Ville de Nîmes et ceux de Nîmes Métropole, au travers de la mise en place d'un groupement de commande.  
Ce projet est suivi en mode projet.  
De nombreux partenaires sont associés tels que : la Région Languedoc Roussillon, le Conseil Général du Gard, RFF, SNCF, l'Etat, la CCI, l'Armée, le Syndicat Mixte du SCOT Sud Gard.  
Le projet sera conçu en concertation, avec notamment, les acteurs économiques présents sur le site mais aussi les futurs usagers et habitants.  
Accompagnement par un groupement de bureaux études pluridisciplinaires (AREP / DUVAL ARCHITECTE / DYNALOGIC / PARTENAIRES DEVELOPPEMENT / HYDRATEC / DALNOKY) chargé de réaliser une étude de programmation urbaine globale

## Etude de programmation urbaine de la Porte Ouest

Direction Aménagement du territoire et Transports

**\*Economie** : lutter contre la précarité, développer l'efficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

**\*Social** : garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

**\*Environnement** : diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

**\*Gouvernance** : implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION / NIMES METROPOLE

## Axe 1

Vers Nîmes Métropole équilibrée et moins vulnérable: répondre et s'adapter aux changements climatiques et aux risques



## Descriptif du projet

L'objet du projet est de mettre en œuvre un pôle urbain multimodal en prenant en compte, de manière complémentaire, l'ensemble des impacts humains, sociaux, économiques et de mobilité (transports en commun) et ce, dans un cadre environnemental non seulement respecté mais également valorisé; les contraintes environnementales se transformant alors en atouts du projet.

Ce projet s'intègre dans la stratégie de développement multipolaire de Nîmes Métropole et veut potentialiser l'étoile ferroviaire existante ainsi que le développement d'une politique de transports non carbonés. Ce projet est représentatif d'un emboîtement d'échelle, facteur de dynamisme de développement.

## Calendrier prévisionnel Budget Prévisionnel

2010 ➤ au delà de 2020

Le budget est de 659 580 euros TTC pour les phases de préfiguration et de définition (prévisionnel jusqu'en 2013) pour la partie programmation urbaine. Le budget est de 1 680 505 euros pour le contournement ferroviaire et 248 000 pour la gare de Manduel en 2012

## Cohérence au regard du DD \*Economie

- Repenser les règles de densité urbaine en les déclinant de façon spécifique en fonction des territoires, du paysage environnant, de la proximité des infrastructures de transports...
- Prendre en compte les déclinaisons Habitat du PCET.
- Consolider le lien entre politique des transports, développement économique et politique de l'habitat.

## \*Social

Préfigurer une proposition d'organisation du territoire intercommunal s'appuyant sur les secteurs à enjeux, les polarités en devenir, les centralités existantes ou projetées ; mettre en réseau le territoire.

## \*Environnement

- Prendre en compte la gestion durable de l'espace (économie d'espace).
- Réduire les émissions de gaz à effets de serre en jouant sur les modes de déplacements.
- Prendre en compte les contraintes Natura 2000 pour en faire des atouts.
- Améliorer la performance énergétique des bâtiments à usage de logement.

## \*Gouvernance

De multiples partenariats : La Conférence Locale de l'Habitat (promoteurs / constructeurs / aménageurs / bailleurs / sociaux-banques / institutions,...). En tant que projet structurant pour le territoire, les actions menées participent à la création de réseaux/partenariats et de liens sociaux pour concourir au bon fonctionnement des quartiers en proposant une mixité d'habitat.

## Projet de Pôle Urbain Multimodal de Nîmes LGV

Direction Aménagement  
du territoire

**\*Economie** : lutter contre la précarité, développer l'efficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

**\*Social** : garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

**\*Environnement** : diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

**\*Gouvernance** : implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation



# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION / AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

Axe 1

Descriptif du projet

Calendrier prévisionnel  
Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD  
\*Economie

\*Social

\*Environnement

\*Gouvernance

Vers Nîmes  
Métropole  
équilibrée et  
moins  
vulnérable:  
répondre et  
s'adapter aux  
changements  
climatiques et  
aux risques



Mise en place d'un programme d'économie d'énergie sur l'éclairage public. Mise en place d'armoires centralisées sur les postes à forte consommation, pose d'horloges astronomiques sont les solutions retenues. Remplacement des équipements des feux tricolores fluo en feux à led.

2011 > 2013

Le budget est de 140 512 TTC.

Baisse de la facture électrique de la commune.

En optimisant son système d'éclairage, la commune réduit sa dépendance énergétique et rend ainsi plus efficient le service public.

- Réduction de la consommation d'énergie et donc préservation des ressources
- Moins de gaz à effet de serre
- Diminution de la pollution lumineuse avec préservation de la biodiversité.

Réduction de la consommation électrique de l'éclairage public de la commune de Caissargues

Commune de  
Caissargues

**\*Economie** : lutter contre la précarité, développer l'efficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

**\*Social** : garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

**\*Environnement** : diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

**\*Gouvernance** : implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION / AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

Axe 1

Descriptif du projet

Calendrier prévisionnel  
Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD  
\*Economie

\*Social

\*Environnement

\*Gouvernance

Vers Nîmes  
Métropole  
équilibrée et  
moins  
vulnérable:  
répondre et  
s'adapter aux  
changements  
climatiques et  
aux risques



En faisant disparaître 65 boules et candélabres non adaptés (avec des ampoules au mercure), le projet de rénovation de l'éclairage public réduira la consommation énergétique et la pollution lumineuse défavorable à la biodiversité ; 7 horloges astronomiques, pour baisser l'intensité de l'éclairage à des heures où il est peu utile et 52 ballasts électroniques pour réguler la tension, seront mis en place pour une plus grande réduction de la consommation d'énergie.

2012 > ...  
Le budget est de 66 164 euros TTC

La rénovation de l'éclairage public devrait permettre une économie d'énergie très intéressante, de plus de 50% et de diminuer ainsi les factures énergétiques de la commune.

En optimisant son système d'éclairage, la commune réduit sa dépendance énergétique et rend ainsi plus efficient le service public.

- Plus d'ampoules au mercure
- Réduction de la consommation d'énergie et donc préservation des ressources
- Moins de gaz à effet de serre
- Diminution de la pollution lumineuse avec préservation de la biodiversité.

Le projet est mené en concertation au sein de la commission extra-municipale.

La rénovation de l'éclairage public de Saint-Dionisy pour une meilleure performance énergétique et réduction des consommations

Commune de  
Saint-Dionisy

\***Economie** : lutter contre la précarité, développer l'efficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

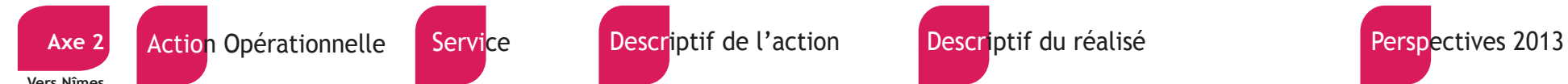
\***Social** : garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

\***Environnement** : diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

\***Gouvernance** : implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation

# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Maîtrise d'ouvrage : Nîmes Métropole

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013



Vers Nîmes Métropole innovante et belle à vivre : réconcilier attractivité économique, biodiversité et cadre de vie

### Orientation 1 : favoriser l'innovation environnementale et sociale comme moteur de développement économique

<p>Faire passer la culture de l'innovation, de l'entrepreneuriat et du développement durable à travers les « Matinales de Nîmes Métropole »</p>	<p>Développement Economique</p>	<p>Organiser des rencontres en direction des entreprises pour informer, inciter et permettre l'échange de bonnes pratiques</p> <p>Traiter de thèmes permettant de favoriser le développement de l'emploi au service des habitants, promouvoir un développement économique durable et maîtrisé, favoriser une gestion durable des espaces à vocation économique.</p>	<p>20 matinales depuis 2010 dont 7 en 2012</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-De la veille stratégique au « confidentiel entreprise »</li> <li>-Financer son entreprise en 2012</li> <li>-10 plateformes technologiques à votre service sur Nîmes Métropole</li> <li>-L'actualité de la qualité de la construction</li> <li>-L'offre immobilière et foncière sur le territoire de Nîmes Métropole</li> <li>-TPE / PME : 90 minutes pour la performance de votre entreprise</li> <li>-Domotique</li> </ul>	<p>7 à 8 matinales</p>
---	---------------------------------	---	--	------------------------

### Orientation 2 : cultiver la biodiversité et les atouts locaux clés de la qualité de vie et de l'attractivité

<p>Animer Natura 2000</p>	<p>Développement Durable</p>	<p>Mise en œuvre du programme d'action proposé dans le Document d'Objectifs. Objectifs de l'animation d'un site : 1- Suivi général, relation avec les partenaires, bilan et évaluation de la démarche 2- Diffusion concertation et communication autour de N 2000 3- Veille et conseil 4- Participation aux réunions et formations</p>	<p>Le programme d'actions proposé en 2012 à été réalisé dans son intégralité à savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation des Mesures Agro Environnementales</li> <li>Suivi et inventaires des Rollier d'Europe au sein de la ZPS</li> <li>Edition d'un document de communication grand public</li> </ul>	<p>Poursuite de l'animation du site Natura 2000 et proposition d'un nouveau programme d'action en début d'année 2013</p>
---------------------------	------------------------------	--	---	--

<p>Créer un Observatoire de la biodiversité de Nîmes Métropole</p>	<p>Développement Durable</p>	<p>Elaboration d'une base de donnée naturaliste faunes/ flores des espèces présentes sur le territoire de NM</p>	<p>Pour l'année 2012, le travail s'est orienté sur la réalisation des trames vertes et bleues à l'échelle du territoire de Nîmes Métropole</p>	<p>Assistance auprès des communes dans le cadre de la définition, à l'échelle des communes, des trames vertes et bleues</p>
--	------------------------------	--	--	---

<p>MARGUERITTES - aménagement d'une zone de rejet végétalisée en sortie de station d'épuration avant rejet dans le Canabou</p>	<p>Assainissement</p>	<p>Installation d'une zone de rejet végétalisée en sortie de station d'épuration pour compléter la purification de l'eau et ainsi réduire l'impact des rejets dans le milieu récepteur. La création de ce nouveau milieu humide tampon participe également au développement de la biodiversité</p>	<p>Travaux de terrassement des bassins en cours d'achèvement, plantation des 20 espèces végétales aquatiques en novembre/décembre 2012</p>	<p>Aménagements annexes divers (clôture, portail, panneaux pédagogiques ...) janvier 2013</p> <p>Réception des travaux</p> <p>Mise en place d'un conventionnement de recherche scientifique avec l'IRSTEA pour le suivi analytique de la zone par instrumentation sur une longue période</p>
--	-----------------------	--	--	--



Réalisée



Non démarrée



En cours

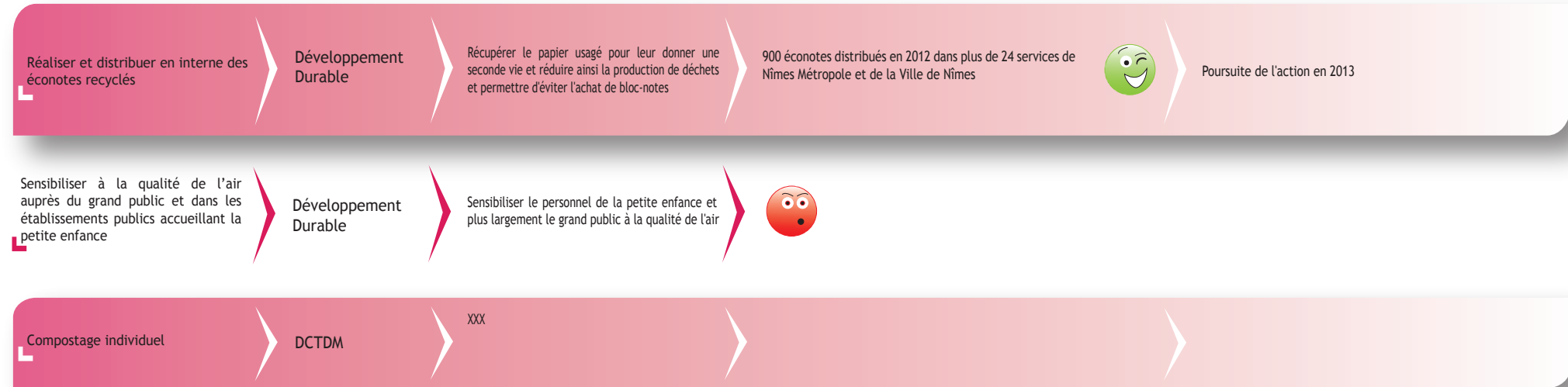
# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Maîtrise d'ouvrage : Nîmes Métropole

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013

**Axe 2**    **Action Opérationnelle**    **Service**    **Descriptif de l'action**    **Descriptif du réalisé**    **Perspectives 2013**

Vers Nîmes Métropole innovante et belle à vivre : réconcilier attractivité économique, biodiversité et cadre de vie

### Orientation 3 : réduire à la source et gérer les pollutions et les déchets



 Réalisée

 Non démarrée

 En cours

# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Les autres maîtrises d'ouvrage

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013

### Axe 2

Vers Nîmes  
Métropole  
innovante et  
belle à vivre :  
réconcilier  
attractivité  
économique,  
biodiversité  
et cadre de  
vie

#### Orientation 1 : favoriser l'innovation environnementale et sociale comme moteur de développement économique

- Promouvoir ORIZON, le salon professionnel du développement durable - CCI ET CRCI LR
- Développer ENERGIES 30, groupement gardois d'entreprises construction durable et énergies renouvelables, favoriser l'émergence d'une filière dans ce domaine - CCI
- Mettre en œuvre une démarche de maîtrise de la consommation d'énergie, dans le bâti et/ou le process des entreprises - CRCI
- Mener une action collective régionale tourisme durable - CRCI
- Contribuer à la création d'une licence professionnelle sur la gestion des risques naturels et industriels et sur les impacts environnementaux - Université de Nîmes
- Métroponîmes 2020 - Université de Nîmes
- Développer le chantier d'insertion Addei développement durable pour le recyclage de palettes - ADDEI Sud

#### Orientation 2 : cultiver la biodiversité et les atouts locaux clés de la qualité de vie et de l'attractivité

- Assurer une gestion raisonnée des espaces : action de la commune de Poulx - Commune de Poulx
- Restaurer le patrimoine de la colline Saint Roch à Caveirac et participer à la création d'un institut de la pierre sèche - Commune de Caveirac et Association Caveirac Loisirs
- Lancement d'une activité : balades avec des ânes pour tout public - Entreprise Âne qui rit

#### Orientation 3 : réduire à la source et gérer les pollutions et les déchets

- Mettre en œuvre à Rodilhan un plan communal d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles - Commune de Rodilhan
- Réhabiliter les carrières et décharges de Poulx - Commune de Poulx

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION / AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

Axe 2

Descriptif du projet

Calendrier prévisionnel  
Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD  
\*Economie

\*Social

\*Environnement

\*Gouvernance

Vers Nîmes Métropole innovante et belle à vivre : réconcilier attractivité économique, biodiversité et cadre de vie



Installation d'un élevage d'ânes, L'Âne rit® en zone périurbaine (en bio) sur Marguerittes. Dans un ancien territoire agricole de garrigue "La Combe des bourguignons" des balades avec les ânes seront proposées au plus grand nombre (habitants des communes de Nîmes Métropole, touristes - valides et personnes handicapées avec des véhicules hippomobiles et selles adaptées). La découverte de la garrigue et des territoires de plaine devient alors accessible à tous!

Mai 2012 > ...

Le budget est de 99 915 euros TTC pour lancer l'activité.

Par le développement d'activités d'animations en concertation avec les différents acteurs du territoire, L'Âne rit® contribuera à l'économie locale en favorisant le tourisme durable tout en permettant de faire vivre une famille en créant un emploi durable capable de générer à l'avenir des embauches ....

Traditionnellement réservé à des zones de montagne et moyenne montagne, les balades avec des ânes sont fréquentes en Cévennes, Ariège et dans les Alpes par exemple, zones géographiquement éloignées de Nîmes Métropole. Le choix de l'implantation de cette activité de loisir dans un secteur périurbain de proximité permettra de limiter la pollution en diminuant les trajets et rendra ce loisir accessible à un plus grand nombre, en limitant les coûts liés aux déplacements. De plus, les activités ouvertes à tous s'inscrivent dans une démarche visant à développer la mixité sociale.

Le pâturage par des ânes protégera le milieu contre les incendies et luttera contre la pollution en limitant les rejets de CO2 (et autres....), puisqu'elle permettra de réduire l'intervention des engins mécaniques. Le choix d'une exploitation en Bio « respectueuse » permettra également de minimiser les impacts sur l'environnement liés à la production car non utilisation d'engrais pour la production de fourrage.

Actions en synergie avec de nombreux acteurs : collectivités territoriales, SAFER, Chambre d'Agriculture, Maison de la garrigue et des terroirs des oliviers, associations locales, syndicats mixtes présents sur le territoire. Evaluation des besoins en amont avec les établissements spécialisés dans le handicap.

Lancement d'une activité de balades avec des ânes pour tout public

Entreprise  
L'Âne rit®

\***Economie** : lutter contre la précarité, développer l'efficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

\***Social** : garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

\***Environnement** : diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

\***Gouvernance** : implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION / NIMES METROPOLE

Axe 2

Descriptif du projet

Calendrier prévisionnel  
Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD  
\*Economie

\*Social

\*Environnement

\*Gouvernance

Vers Nîmes  
Métropole  
innovante et  
belle à vivre :  
réconcilier  
attractivité  
économique,  
biodiversité  
et cadre de  
vie



Atteindre un bon état écologique de l'eau du Canabou, principal affluent du Vistre, est indispensable. L'installation d'une zone de rejet végétalisée en sortie de station d'épuration permet ainsi de compléter la purification de l'eau (par action de plantes épuratives et en jouant sur les vitesses d'écoulement). L'impact des rejets dans le milieu récepteur se voit ainsi réduit. La création de ce nouveau milieu humide tampon participe également au développement de la biodiversité. Cette action participe donc doublement aux objectifs de protection de l'environnement naturel du territoire et permet de répondre aux obligations réglementaires en matière de qualité de l'eau. Il s'agit de la 1ère réalisation de ce type au niveau départemental. Fort de cette expérience, ce dispositif novateur sera installé en sortie de toute nouvelle station d'épuration du territoire.

Ete 2012 > Fin 2013

Le budget est de 708 000 euros.

Economie induite en préservant les ressources en eau. Action de prévention, généralement moins coûteuse et plus efficace qu'une action curative.

-Solution choisie écologique et naturelle.  
-Préservation des ressources en eau.  
-Participation à la préservation de la faune et flore dans l'effluent.  
-Développement de la biodiversité avec la mise en place de ce nouveau milieu humide.

De nombreux partenaires techniques et financiers sont impliqués dans le projet : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Syndicat Mixte du bassin du Vistre, Entech ingénieurs conseils, IRSTEA.

**MARGUERITTES - Aménagement d'une zone de rejet végétalisée en sortie de station d'épuration avant rejet dans le Canabou**

Direction de l'Eau et de l'Assainissement

**\*Economie** : lutter contre la précarité, développer l'efficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

**\*Social** : garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

**\*Environnement** : diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

**\*Gouvernance** : implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION / AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

Axe 2

Descriptif du projet

Calendrier prévisionnel  
Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD  
\*Economie

\*Social

\*Environnement

\*Gouvernance

Vers Nîmes Métropole innovante et belle à vivre : réconcilier attractivité économique, biodiversité et cadre de vie



Constitution d'un groupement scientifique de recherche dédié au croisement des méthodologies de recherche en design, en psychologie, en développement durable et en ingénierie pour l'innovation responsable sur le territoire de Nîmes Métropole.

Partenaires: Université de Nîmes (laboratoire de Design et laboratoire de Psychologie) - IUT de Nîmes (Laboratoire en Mécanique et Génie Civil) - Fondation partenariale de l'université de Nîmes (Institut Méditerranée des Métiers de la Longévité).

Favoriser la conception et la mise sur le marché de technologies, bâtiments, produits et services innovants et responsables par une plate-forme créative et l'offre de services associée (exemple de contextes explorés: l'habitat collectif et individuel, le tourisme, la mobilité, les transports "doux").

Expérimentations orientées vers l'utilisateur, in situ (chez l'habitant, en ville,...) et imaginées comme des événements scénographiés permettant de vulgariser les résultats et communiquer les bonnes pratiques.

Septembre 2012 > ...

Le budget est de 1 900 000 euros HT.

-Construction d'un territoire innovant et responsable en co-conception avec les habitants/usagers du territoire.  
-Développement économique des PME-PMI.

-Prise en compte des attentes sociales des habitants/usagers du territoire.  
-Prise en compte des groupes vulnérables et autres attentes sociétales du territoire.

Les projets seront en lien avec l'environnement. Il s'agira d'optimiser (innovation, responsabilité) services, produits, technologies et bâtiments en répondant mieux aux besoins, modes de vie ; répondant ainsi au fondement du développement durable.

Economies de ressources, préservation de l'environnement seront pris en compte dans la conception.

La participation des futurs usagers aux expérimentations devrait également permettre de faire évoluer les comportements vers plus de respect de l'environnement.

Chaque projet de recherche est construit en amont avec l'ensemble des parties prenantes.  
Participation des habitants/usagers aux projets.

MÉTROPONÎMES 2020

Université de Nîmes

\***Economie** : lutter contre la précarité, développer l'efficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

\***Social** : garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

\***Environnement** : diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

\***Gouvernance** : implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation



# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Maîtrise d'ouvrage : Nîmes Métropole

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013

Axe 3

Action Opérationnelle

Service


Descriptif de l'action

Descriptif du réalisé

Perspectives 2013


Pour une Agglomération solidaire et conviviale : renforcer les solidarités territoriales et le «vivre ensemble»

### Orientation 1 : mailler les équipements, les services de proximité et les services à la personne


<p>Intégrer les services à la personne dans la politique de développement économique et la stratégie de communication de Nîmes Métropole avec un événement phare annuel</p>	<p>Développement Economique</p>	<p>Développer le SAP participe à l'attractivité du territoire pour les usagers (avec proposition de services adaptés, accessibles, de qualité)</p> <p>Représente un plus pour les entreprises locales car favorise la conciliation entre l'activité professionnelle et la vie personnelle des salariés.</p>	<p>Pré-diagnostic réalisé en 2012 en collaboration avec le Point Info Services à Domicile du Gard et plusieurs entreprises de son territoire agissant dans le domaine des « services à la personne » l'Agglomération se propose d'étudier le rôle que pourrait jouer le secteur des services à la personne élargi aux activités de «conciergerie de territoire » d'entreprises au profit de la compétitivité et de l'attractivité économique de son territoire</p>	<p> Etude d'opportunité, puis de faisabilité et mise en place sur une zone d'activité test d'une "conciergerie de territoire", au profit des entreprises présentes sur la ZA</p>
---	---------------------------------	---	--	---

<p>Etudier la mise en cohérence et la réalisation de Plans d'Accessibilité Voirie et Espaces publics communaux (PAVE) sur Nîmes Métropole</p>	<p>Transports</p>	<p>Coordination des Plans d'accessibilité et cheminements sur le territoire pour une meilleure cohérence, mise en commun de la technicité et réaliser des économies d'échelle</p>
---	-------------------	---



<p>Elaborer et mettre en œuvre un Atelier Santé Ville sur les territoires prioritaires de l'agglomération</p>	<p>Habitat</p>	<p>Identifier les problématiques sur les populations en difficulté pour leur rendre accessible l'accès aux soins en coordonnant et mobilisant notamment les acteurs du territoire du secteur</p> <p>Mener des campagnes de prévention</p>	<p>Création des instances de pilotage et recrutement d'un coordonnateur à mi temps sur l'atelier santé ville à Saint-Gilles</p> <p>Enquête réalisée sur les besoins de santé auprès des professionnels de santé</p> <p>Mise en place d'examens de santé ( bucco-dentaire et vaccination)</p> <p>Sur Chemin Bas d'Avignon : mise en place d'une dynamique Santé avec élaboration en cours d'un diagnostic santé</p>	<p> Saint-Gilles : prioriser les actions en direction du public jeunes</p> <p>Chemin Bas d'Avignon : favoriser l'information sur l'accès aux soins et formaliser le diagnostic santé avec la CPAM et la MSA</p>
---	----------------	---	--	---

### Orientation 2 : garantir l'accès des entreprises et des habitants à la société de l'information

<p>Poursuivre et renforcer la mise en réseau des bibliothèques de Nîmes Métropole</p>	<p>Culture</p>	<p>Permettre aux usagers d'accéder à plus d'ouvrages, de réduire les disparités entre la ville centre et les autres communes</p> <p>Valoriser et dynamiser l'activité des bibliothèques</p> <p>Mutualiser les moyens humains et outils pour une meilleure efficacité</p>	<p></p>	<p>Relance du programme, avec une réflexion sur la mise en place dans le temps</p>
---	----------------	--	--	--



Réalisée



Non démarrée



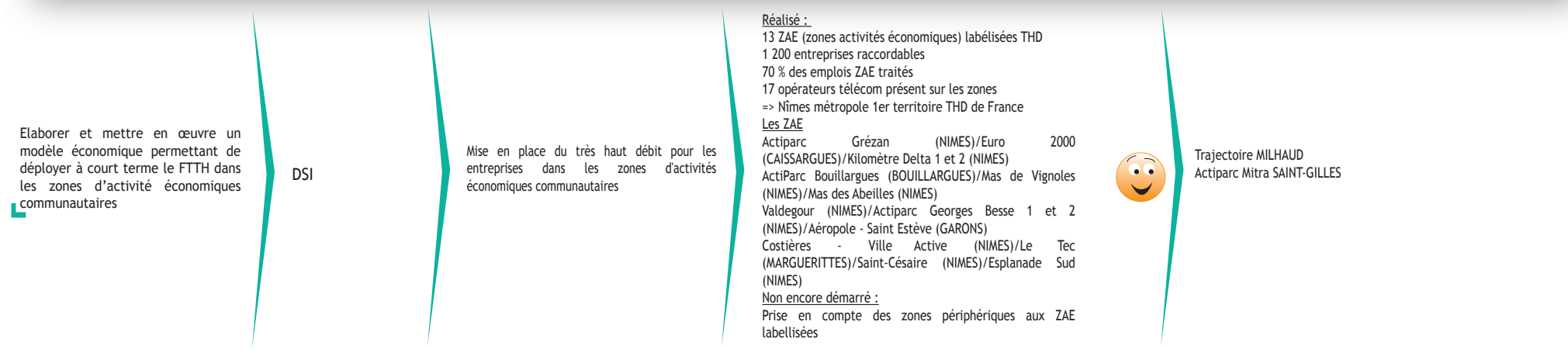
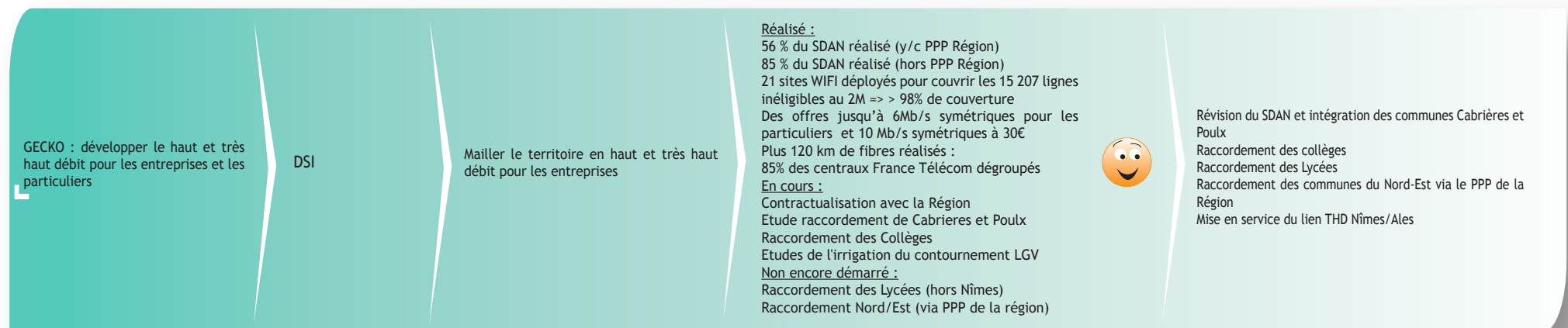
En cours

# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Maîtrise d'ouvrage : Nîmes Métropole

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013





### Orientation 3 : encourager les initiatives créatrices de lien social et d'ouverture culturelle



# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Maîtrise d'ouvrage : Nîmes Métropole

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013

Axe 3	Action Opérationnelle	Service	Descriptif de l'action	Descriptif du réalisé	Perspectives 2013
<p>Pour une Agglomération solidaire et conviviale : renforcer les solidarités territoriales et le «vivre ensemble»</p>	Elaborer et mettre en œuvre un modèle économique permettant de déployer à court et à long terme le FTTH (Fibre To The Home) pour les particuliers de Nîmes Métropole	DSI	Mise en place du très haut débit pour les particuliers	<p>L'ensemble du territoire est couvert par FTO et SFR en co-investissement FTO opérateur d'infrastructure (ouverture à la concurrence) Couverture de Nîmes entre 2012 - 2015 (= 25% des foyers par an) Les autres communes de Nîmes Métropole entre 2015 - 2020 <u>En cours :</u> Négociation du calendrier avec les communes et FTO Négociation la réutilisation de GECKO (collecte et ZAE) Couverture Hyper-centre de Nîmes (25 000 foyers) Schéma de Cohérence Régional d'ANT et SDAN départemental <u>Non encore démarré :</u> Convention FTO - Nîmes Métropole</p>	<p>40 % périmètre Nimois</p> 

E-administration	Mission Modernisation	<p>Mise en ligne de services</p> <p>Modernisation des services visant à rendre l'administration plus efficiente</p> <p>Optimisation de l'organisation des services et rationalisation des coûts</p> <p>Amélioration de la qualité des services à l'usager : démarches simplifiées, plus accessibles</p> <p>Réduction des déplacements</p>	Réflexion, définition, planification et montage des services	<p>Mise en ligne de services - exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déchets : demande de contenants, carte accès déchèterie, collecte des encombrants</li> <li>- Eau : demande de branchement à l'eau potable et/ ou au tout à l'égout, abonnement ou résiliation d'abonnement en eau potable, rdv avec un technicien du SPANC pour entretien, autorisation installation fosse septique, paiement redevances SPANC</li> <li>- Culture : proposer un spectacle dans le cadre des « Scènes d'Agglo », participer au Printemps des Auteurs</li> <li>- ...</li> </ul> 
------------------	-----------------------	---	--	---



Réalisée



Non démarrée



En cours

# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Les autres maîtrises d'ouvrage

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013

### Axe 3

Pour une Agglomération solidaire et conviviale : renforcer les solidarités territoriales et le «vivre ensemble»

#### Orientation 1 : mailler les équipements, les services de proximité et les services à la personne

- Réaliser un éco complexe sportif et associatif expérimental à Caveirac - Commune de Caveirac
- Promouvoir les conditions d'une bonne santé chez les enfants, les adultes et les personnes âgées en réduisant les inégalités sociales de santé - Commune de Nîmes
- Prévenir les troubles de l'audition dans les lycées professionnels de la ville de Nîmes et à l'IUT - Commune de Nîmes

#### Orientation 2 : encourager les initiatives créatrices de lien social et d'ouverture culturelle

- Les ados de Nîmes Métropole font leur cinéma ! (CUCS) - Kaleidoscope et le Centre Emile Jourdan (Nîmes)
- Bouger pour être en bonne santé et bien avec et dans son corps - Commune de Nîmes

#### Orientation 3 : garantir l'accès des entreprises et des habitants à la société d'information

- Promouvoir et accompagner le télétravail auprès des entreprises et du grand public de Nîmes Métropole - Maison de l'Emploi de Nîmes Métropole (MDE)
- Espaces Numériques à l'école : inventer, créer et accompagner l'école numérique - Commune de Nîmes

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION / AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

Axe 3

Descriptif du projet

Calendrier prévisionnel  
Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD  
\*Economie

\*Social

\*Environnement

\*Gouvernance

Pour une Agglomération solidaire et conviviale : renforcer les solidarités territoriales et le «vivre ensemble»



Amener les personnes participant à des ateliers collectifs d'insertion à avoir une activité physique et permettre à ces personnes de mettre en pratique les conseils prodigués lors des ateliers santé. L'activité devrait également permettre de contribuer à sortir ces personnes de l'isolement.

Organisation de séances de sport collectives puis spécifiques à ce public et incitation à pérenniser cette activité au sein de groupes ou de structures sportives présents sur le territoire.

Octobre 2012 > Juin 2013

Le budget est de 4 387 euros TTC.

Réduire les dépenses éventuelles de santé et donc dégager des économies potentielles pour les personnes.

- Accessibilité pour tous au sport, en le démocratisant : inciter à faire notamment de la marche ou de la course, accessible à tous au niveau financier.
- Favoriser les liens sociaux en participant à une activité collective.
- Prévenir les problèmes de santé
- Public bénéficiaire du revenu de solidarité active.

**Bouger pour être en bonne santé et bien avec et dans son corps**

Commune de Nîmes

**\*Economie** : lutter contre la précarité, développer l'efficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

**\*Social** : garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

**\*Environnement** : diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

**\*Gouvernance** : implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION / NIMES METROPOLE

Axe 3

Pour une Agglomération solidaire et conviviale : renforcer les solidarités territoriales et le «vivre ensemble»



Descriptif du projet

Calendrier prévisionnel  
Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD  
\*Economie \*Social

\*Environnement

\*Gouvernance

Le développement de l'e-Administration rentre dans un processus de modernisation visant tout d'abord à rendre l'accès à l'administration simple et moderne pour tous les usagers grâce à une e-Administration performante. Il s'agit de proposer progressivement un panel cohérent d'e-démarches municipales et communautaires. Le projet vise aussi à optimiser le fonctionnement de l'administration elle-même.

Afin de simplifier la vie de l'utilisateur, ces nouvelles formes de service ont pour objectif de permettre à celui-ci d'accéder 24h sur 24, 7 jours sur 7 à des démarches fiables et intuitives. L'e-administration vise donc à accroître la qualité du service rendu.

La modernisation du service passe par la diversification des outils d'interactions mis à disposition de l'utilisateur en s'adaptant aux nouveaux usages et en intégrant les avancées technologiques : services en ligne, application smart phone, sms, et par une offre personnalisée pour l'utilisateur qui le souhaite. Elle passe aussi par l'évaluation du service rendu et la prise en compte des besoins d'améliorations identifiés, et notamment par les usagers.

Janvier 2012 > au delà de 2020

Le budget est inscrit dans le budget de la refonte du Site Internet de Nîmes Métropole.

-Opportunité de gain d'efficacité au niveau de l'administration : la mise en place de tout e-service s'accompagne de l'optimisation de l'organisation de l'administration (simplification des process, recherche de transversalité). Le temps dégagé par cette optimisation est utilisé pour des prestations améliorant la qualité de service à l'utilisateur (en e-service ou en guichet).

-Meilleure valorisation et articulation sur les portails de l'offre globale de service public des collectivités en régie et avec leurs prestataires.

-Moyen d'accès à l'information et aux services pour les populations des quartiers, le 3ème âge, les personnes handicapées en adaptant techniquement les outils et en accompagnant les publics par la formation.

-Participe à la transparence de l'action publique.

-Devrait répondre à terme à l'objectif d'équité dans l'offre de service public à l'échelle du territoire de l'Agglomération.

-Diminue les déplacements des usagers.

-Permet une instruction dématérialisée des demandes et une forte diminution de la consommation de papier.

-Mode Projet : évaluation de l'atteinte des objectifs pour chaque e-démarche.

-Evaluation en amont : la pertinence du déploiement d'une démarche est évaluée au regard de l'amélioration de la qualité de service apportée à l'utilisateur (quantité de personnes concernées, pics d'activité, fréquence de la démarche dans la vie d'un usager...).

e-Administration

DG Modernisation

\***Economie** : lutter contre la précarité, développer l'efficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

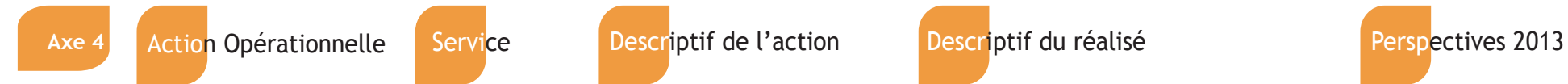
\***Social** : garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

\***Environnement** : diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

\***Gouvernance** : implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation

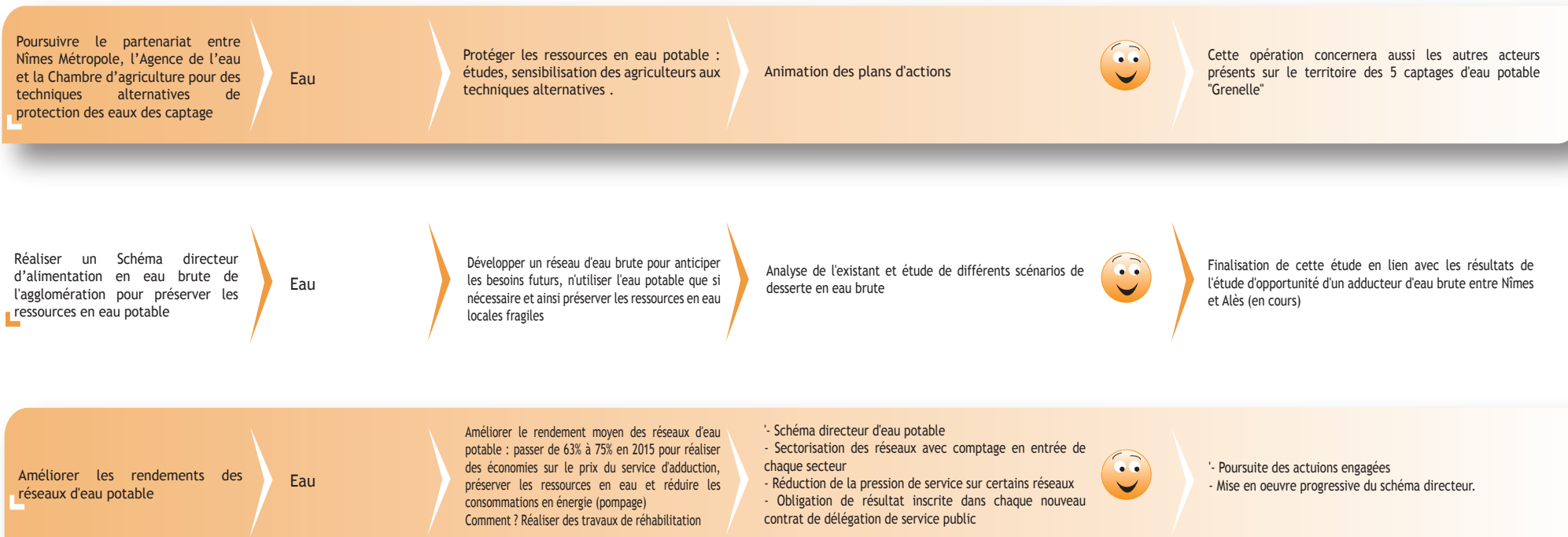
# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Maîtrise d'ouvrage : Nîmes Métropole

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013



Vers Nîmes Métropole bonne gestionnaire : prévoir les besoins essentiels de demain

### Orientation 1 : sécuriser les ressources en eau et promouvoir sa gestion raisonnée



### Orientation 2 : promouvoir des espaces et des filières agricoles de proximité raisonnées et bio



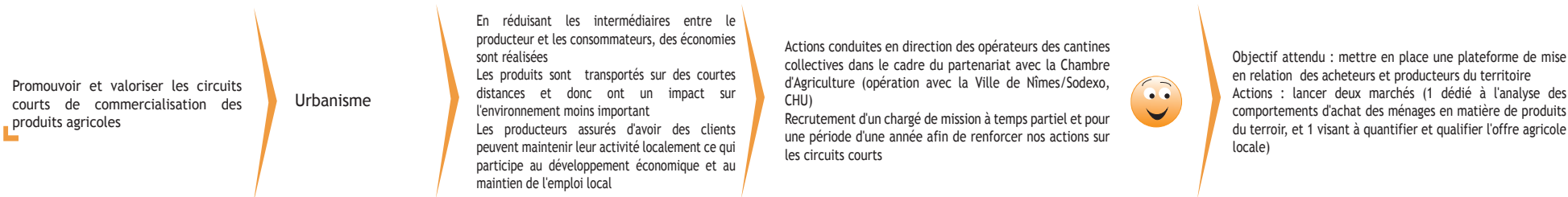
Réalisée



Non démarrée



En cours



# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Maîtrise d'ouvrage : Nîmes Métropole

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013

Axe 4	Action Opérationnelle	Service	Descriptif de l'action	Descriptif du réalisé	Perspectives 2013
<p>Vers Nîmes Métropole bonne gestionnaire : prévoir les besoins essentiels de demain</p>	<p><b>Orientation 3 : favoriser pour tous des logements suffisants et de qualité</b></p>	<p>Soutenir le développement des opérations pilotes d'éco-quartiers sur le territoire communautaire</p>	<p>Habitat</p> <p>S'appuyer sur les retours d'expériences du territoire pour développer les éco-quartiers Accompagner les communes dans le montage d'opérations de type quartier durable (mixité d'habitat, connexion transport, proximité services, équipements et commerces...)</p>	<p>Malgré l'intérêt manifesté des communes, peu ont sollicité le soutien financier de Nîmes Métropole : dizaine de communes sont potentiellement intéressées Cette action a été intégrée dans la convention cadre signée en 2012 entre l'EPF LR et Nîmes Métropole</p>	<p>😊</p> <p>Action de sensibilisation des communes Une fiche action du PLH 2013-2018 déclinera les modalités de l'aide apportée aux communes</p>
	<p>Conditionner les aides financières à l'habitat à la performance énergétique des logements en s'appuyant sur les résultats de la thermographie aérienne</p>	<p>Habitat</p>	<p>Avoir une réflexion pour modifier le règlement d'intervention de NM pour aider les propriétaires à réaliser des travaux de performance énergétique</p>	<p>Signature du Contrat local d'Engagement (Etat, Conseil Général, CAUE, EDF, EPCI) en novembre 2011 Engagement du Programme d'Intérêt Général Habiter Mieux - PIG Habiter Mieux (objectif : 253 propriétaires occupants aidés sur la période)</p>	<p>😊</p> <p>Continuité du dispositif PIG Habiter Mieux avec optimisation du règlement d'intervention de Nîmes Métropole permettant d'accompagner un plus grand nombre de propriétaires occupants</p>
	<p>Réaliser une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale « Lutte contre l'insalubrité » entre 2010 et 2013</p>	<p>Habitat</p>	<p>Médiation et travaux pour lutter contre l'insalubrité avec prise en compte de la protection de l'environnement</p>	<p>Mission de suivi animation confiée à ALG et Habitat et Développement en groupement 15 diagnostics préalable et 30 diagnostics sociaux et techniques réalisés</p>	<p>😊</p> <p>Bilan à effectuer et relance d'une mission à envisager</p>
	<p>PLH 2013-2018</p>	<p>Habitat</p>	<p>Mettre au point un document stratégique qui permette de consolider le lien entre politique des transports, développement économique et habitat et de prendre en compte la gestion durable du territoire</p>	<p>Bilan du PLH précédent Elaboration du diagnostic (phase 1)</p>	<p>😊</p> <p>Finaliser les orientations stratégiques (phase 2) et engager la définition du plan d'actions (phase 3)</p>



Réalisée

Non démarrée

En cours



# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Les autres maîtrises d'ouvrage

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013

### Axe 4

Vers Nîmes  
Métropole  
bonne  
gestionnaire :  
prévoir les  
besoins  
essentiels de  
demain

#### Orientation 1 : sécuriser les ressources en eau et promouvoir sa gestion raisonnée

- Préférer l'eau du robinet (Action lycée 21) - EPLEFPA ( Lycée agricole de Rodilhan)
- Restaurer les cours d'eau, assurer leur gestion dynamique et mobiliser les champs d'expansion de crue - SMBVV (Syndicat Mixte du bassin versant du vistre)
- Développer la réduction des consommations d'eau dans les espaces verts à partir de l'opération pilote de Bouillargues - Commune de Bouillargues
- Rechercher et lutter contre les fuites sur le réseau privé d'eau potable du lycée agricole Marie Durand - EPLEFPA ( Lycée agricole de Rodilhan)

#### Orientation 2 : promouvoir des espaces et des filières agricoles de proximité raisonnées et bio

- Développer l'agriculture biologique sur le territoire de Nîmes Métropole - Chambre d'agriculture
- Former les agriculteurs de l'agglomération à la demande en produits de proximité - Chambre d'agriculture
- Encourager l'offre par les agriculteurs de nouvelles prestations non alimentaires - Chambre d'agriculture
- Redynamiser le patrimoine et l'activité agricoles en milieu péri urbain, en particulier en Vaunage - Association Vaunage Vivante
- Participation à l'information et à la fréquentation des jardins partagés communaux - Fédération ADMR du Gard
- Pérenniser l'activité agricole sur la commune en soutenant l'installation d'agriculteurs - Commune de Saint-Côme et Maruéjols
- Inclure des clauses "agriculture de proximité" et "seuil minimum de bio" dans les marchés de la restauration scolaire et collective de la ville de Nîmes - Commune de Nîmes
- Mettre en place des repas bio à la cantine de Langlade - Commune de Langlade
- Sensibiliser à la consommation des produits bio de proximité en restauration collective par l'exemple du lycée agricole de Rodilhan - EPLEFPA ( Lycée agricole de Rodilhan)

#### Orientation 3 : favoriser pour tous des logements suffisants et de qualité

- Créer 3 éco-quartiers urbains à Nîmes - Commune de Nîmes
- Réaliser une opération pilote d'écoquartier à saint Côme et Maruejols - Commune de Saint Côme et Maruéjols
- Réaliser l'éco quartier médico-social le Cavermeil à Caveirac - Commune de Caveirac
- Réaliser un éco quartier de cœur de village à Clarensac - Commune de Clarensac
- Répondre au besoin en habitat de Garons, notamment social, tout en créant un quartier de qualité - Commune de Garons

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION / AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

Axe 4

Descriptif du projet

Calendrier prévisionnel  
Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD  
\*Economie

\*Social

\*Environnement

\*Gouvernance

Vers Nîmes  
Métropole  
bonne  
gestionnaire :  
prévoir les  
besoins  
essentiels de  
demain



Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme, la commune s'est interrogée sur la place de l'agriculture, et sur les opportunités de dynamisation. Conserver la vocation agricole du village tout en évitant le mitage agricole et les nuisances induites pour les habitants s'est révélée un objectif partagé par les habitants. La commune a donc fait le choix de définir une zone agricole constructible destinée aux agriculteurs, déjà en activité, ou à venir. Elle a également fait le choix de commercialiser ces terrains à un prix particulièrement attractif en prenant à sa charge la totalité des frais de viabilisation. De plus, la municipalité met en place, en partenariat avec les futurs acquéreurs, l'office notarial et les services de l'Etat, un cahier des charges destiné à contrôler le suivi sur les points suivants : éviter toute forme de spéculation, veiller à la véritable vocation agricole de la zone. La municipalité pourra donc s'opposer à une vente qui lui paraîtra non conforme à la destination du projet.

Début 2012 > ...

Le budget est de 367 172 euros TTC.

-Création et pérennisation des emplois agricoles sur le territoire.  
-Vente de produits en circuits courts.

Permettre l'installation de nouveaux agriculteurs par une offre de foncier constructible à un prix abordable.

-Maintenir la qualité paysagère liée à l'activité agricole : entretien des paysages, éviter le mitage.  
-Participer au développement de la biodiversité.  
-Lutter contre les inondations en freinant le ruissellement.

-Consultation de la population par de nombreuses réunions publiques à l'occasion de l'élaboration du PLU.  
-Co-construction du projet en partenariat avec les agriculteurs intéressés (définition du règlement, choix et emplacements des parcelles...) au fil de l'avancement du projet.

**Pérenniser l'activité agricole sur la commune en soutenant l'installation d'agriculteurs**

Commune de Saint-Côme  
et Maruejols

**\*Economie** : lutter contre la précarité, développer l'efficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

**\*Social** : garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

**\*Environnement** : diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

**\*Gouvernance** : implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION / NÎMES METROPOLE

Axe 4

Descriptif du projet

Calendrier prévisionnel  
Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD  
\*Economie

\*Social

\*Environnement

\*Gouvernance

Vers Nîmes  
Métropole  
bonne  
gestionnaire :  
prévoir les  
besoins  
essentiels de  
demain



Le PLH retranscrit le projet politique en matière d'habitat de Nîmes Métropole. L'habitat est un facteur clé du développement du territoire ; il participe à son attractivité et à la qualité de vie des habitants mais également des nouveaux arrivants.

Le PLH, document intercommunal stratégique, outil d'articulation des différentes politiques publiques (rénovation urbaine, lutte contre l'habitat indigne...), constitue le support de contractualisation avec l'Etat et les bailleurs sociaux. Par ailleurs, il impacte directement l'avenir des communes.

Etroitement liée aux projets de développement économique et urbain, mais également aux déplacements, la politique de l'habitat définie dans le PLH est opérationnelle. Elle intègre un repérage foncier et une aide aux choix des outils d'acquisition, de portage et d'aménagement urbain, le montant des aides publiques et des engagements financiers pris par les collectivités ou encore le nombre et le type de logements à réaliser pour chaque commune.

Mars 2011 > Mai 2013  
pour l'approbation du PLH  
2013-2018

Le Budget annuel pour mener à bien les objectifs du PLH est compris entre 3 et 3,5 millions d'euros, pour la programmation HLM, les aides financières pour le parc privé, l'aide à l'accession, les subventions aux associations partenaires.

La hausse des prix de l'immobilier et le déficit de logements, notamment de logements sociaux, crée les conditions d'une crise de l'habitat. La résoudre est une exigence politique à laquelle le nouveau PLH apporte une réponse.

Un programme d'actions sera engagé à l'échelle du territoire dans l'Agglomération. Il s'inscrira dans une démarche partenariale «de consommation raisonnée» du foncier.

Depuis 2007, un PLH s'applique sur le territoire intercommunal ; il participe à la production qualitative de logements et en particulier de logements locatifs sociaux.

•Signataire du Contrat Local d'Engagement, Nîmes Métropole a lancé un PIG Habiter mieux pour se doter d'une cellule d'appui et d'expertise ayant en charge le suivi et l'animation de ce dispositif à destination des propriétaires occupants les plus modestes.

•Dans la continuité du Pass foncier, la collectivité a voulu poursuivre l'accompagnement des ménages primo accédants afin de faciliter le parcours immobilier résidentiel dans un contexte de crise d'accès au logement.

Les Lois Grenelle 1 et 2 constitueront un axe fort de la réflexion :

•Prendre en compte la gestion durable de l'espace et du paysage dans le développement de l'habitat.

•Améliorer la performance énergétique des bâtiments à usage de logement.

•Repenser les règles de densité urbaine en les déclinant de façon spécifique en fonction des territoires, du paysage environnant, de la proximité des infrastructures de transports...

•Prendre en compte les déclinaisons Habitat du PCET.

Le PLH est un projet qui fédère les idées, qui participe à la construction de l'intercommunalité de projets et qui met en œuvre le consensus de l'action publique locale.

Il a pour ambition d'amorcer une vision prospective qui connecte l'habitat aux autres compétences communautaires (transport, développement économique) et qui prend appui sur les communes et leurs propres compétences, notamment la compétence urbanisme.

Il préfigure l'organisation du territoire intercommunal s'appuyant sur les secteurs à enjeux, les polarités en devenir, les centralités existantes ou projetées.

PLH 2013-2018

Un nouveau PLH qui favorise des logements de qualité pour tous

Direction Habitat et  
Politique de la Ville

\***Economie** : lutter contre la précarité, développer l'efficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

\***Social** : garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

\***Environnement** : diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

\***Gouvernance** : implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation

# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Maîtrise d'ouvrage : Nîmes Métropole

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013

Axe 5

Action Opérationnelle

Service

Descriptif de l'action

Descriptif du réalisé

Perspectives 2013

Vers Nîmes Métropole exemplaire et partenaire : s'impliquer et mobiliser pour le développement durable

### Orientation 1 : développer l'éducation au développement durable pour changer les pratiques



Réalisée



Non démarrée



En cours

# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Maîtrise d'ouvrage : Nîmes Métropole

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013

Axe 5

Action Opérationnelle

Service

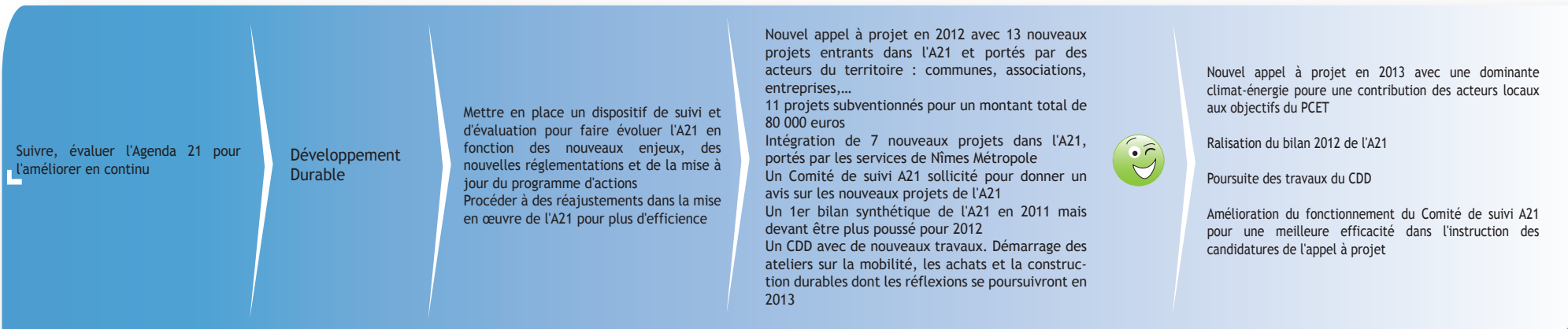
Descriptif de l'action

Descriptif du réalisé

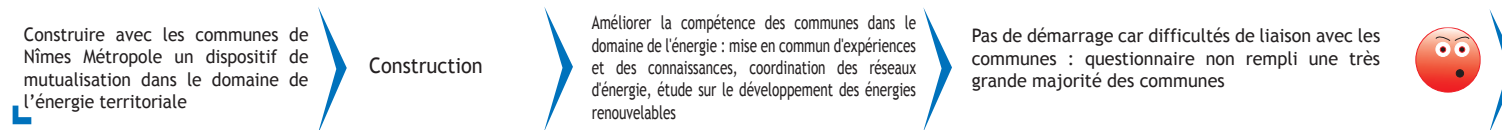
Perspectives 2013

Vers Nîmes Métropole exemplaire et partenaire : s'impliquer et mobiliser pour le développement durable

### Orientation 2 : organiser les modes de concertation et de participation



### Orientation 3 : renforcer les coopérations Nîmes Métropole - communes et les synergies public - privé



Réalisée



Non démarrée



En cours

# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Maîtrise d'ouvrage : Nîmes Métropole

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013



# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Maîtrise d'ouvrage : Nîmes Métropole

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013

Axe 5

Action Opérationnelle

Service

Descriptif de l'action

Descriptif du réalisé

Perspectives 2013

Vers Nîmes Métropole exemplaire et partenaire : s'impliquer et mobiliser pour le développement durable

Mettre en place le cluster environnement et gestion des risques

Développement Economique

Sur le secteur énergies renouvelables et éco-construction

Faciliter et animer les projets collaboratifs entre les acteurs du secteur du bâtiment, de la construction et de l'énergie

L'objectif est de faire évoluer les compétences et métiers, faire émerger les marchés de la rénovation et une cellule R&D

Sur le secteur énergies renouvelables et éco-construction :

Les actions réalisées en 2012 ont permis de concrétiser :

- La Licence professionnelle ENR-Eco Construction au sein de l'Université de Nîmes.
- Le lancement d'une thèse de Doctorat sur le thème du Comportement impactant l'efficacité énergétique, au sein de l'IUT de Nîmes.
- La réalisation d'un catalogue des formations présentes sur le territoire, en partenariat avec la Maison de l'Emploi de Nîmes Métropole.
- La préparation du nouveau Site Internet du cluster.
- La mise en place d'un groupe de travail, en collaboration avec les acteurs du territoire dont la CAPEB du Gard et la FFB sur l'accès à la commande publique pour les TPE et artisans.

Sur la thématique des risques : 4 risques émergents identifiés par la mission Défirisq dont les "résidus médicamenteux & environnement", "qualité de l'air intérieur QAI" devenant prioritaires pour Nîmes Métropole et ses acteurs académiques et économiques.

Les journées de séminaire de février et novembre 2012, animées par le Pôle Risques, ont mobilisé des acteurs locaux et nationaux, et marquent le début de la structuration des groupes de travail sur ces sujet pour 2013

Sur le secteur énergies renouvelables et éco-construction :

- La concrétisation des actions du groupe de travail sur l'accès à la commande publique pour les TPE et artisans.
- La mise en place d'une cellule de veille pour les membres du cluster.

Sur la thématique des risques :

constituer et animer les groupe de travail "résidus médicamenteux & environnement" et "QAI". Avec 2 objectifs prioritaires pour 2013 : organiser 2 congrès national sur Nîmes (congrès "pharma" / résidus médic en juin 2013, et congrès QAI en septembre) et étudier l'opportunité de plateformes technologiques d'innovation sur Nîmes Métropole



Réalisée



Non démarrée



En cours

# LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Les autres maîtrises d'ouvrage

## Suivi / Evaluation / Perspectives 2013

### Axe 5

Vers Nîmes  
Métropole  
exemplaire et  
partenaire :  
s'impliquer et  
mobiliser  
pour le  
développe-  
ment durable

#### Orientation 1 : développer l'éducation au développement durable pour changer les pratiques

- Faire découvrir aux enfants les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement par les agriculteurs - FD CIVAM du Gard
- Rencontres, échanges de pratiques pour une approche agro-écologique de nos jardins familiaux et partagés sur l'agglomération de Nîmes - Association Côté jardins Solidaires
- "Un chemin, une école" à Pissevin - Association Mille Couleurs
- Accompagner les établissements scolaires en démarche de développement durable « vers un agenda 21 scolaire » - Association MNE RENE 30
- Nature et photos à Gambetta - Association La Garance
- Eco-journées de la Vaunage - Association Abeille et biodiversité et Association des communes de la Vaunage
- Elaborer un guide de bonnes pratiques en s'appuyant sur la réalisation et l'utilisation de l'école effinergie de Clarensac - Commune de Clarensac
- Elaborer un Agenda 21 institutionnel à Générac - Commune de Générac

#### Orientation 2 : organiser les modes de concertation et de participation

- Créer un conseil d'éco-citoyenneté à Manduel - Commune de Manduel

#### Orientation 3 : renforcer les coopérations Nîmes Métropole - communes et les synergies public-privé

- Signer un Contrat d'axe Nîmes-Alès entre les partenaires territoriaux - Association Nîmes Alès : Nîmes Métropole et Grand Alès



# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION / AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

Axe 5

Vers Nîmes  
Métropole  
exemplaire et  
partenaire :  
s'impliquer et  
mobiliser  
pour le  
développe-  
ment durable

Descriptif du projet

Calendrier prévisionnel  
Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD  
\*Economie

\*Social

\*Environnement

\*Gouvernance



Accompagnement de trois établissements scolaires dans une démarche d'Agenda 21 scolaire.

Basé sur une méthode similaire à un Agenda 21 de territoire, après la réalisation d'un état des lieux, un programme d'action est bâti, puis mis en œuvre afin de réduire les impacts sur l'environnement et favoriser le développement durable du groupe scolaire.

Ce dispositif permet de rassembler l'ensemble des enseignants et élèves autour d'un projet commun. Il a l'avantage de permettre aux enfants de passer concrètement à l'action et donc de mettre en œuvre les connaissances acquises sur le développement durable.

Des liens avec le programme scolaire sont établis et font de ce projet une véritable démarche pédagogique.

Septembre 2012 > Septembre 2013

Le budget est de 7 900 euros TTC.

Economies potentielles avec la mise en œuvre d'actions permettant des économies de fluides et de ressources.

-Forte dynamique de projets avec l'ensemble des parties prenantes : enfants, enseignants, parents et personnel de l'établissement notamment, participant ainsi au renforcement des liens sociaux.  
-Formation de futurs citoyens responsables.

-Actions très certainement sur des aspects sociaux : égalité, accès pour tous, vivre ensemble

-Sensibilisation à la gestion durable des ressources et à la prévention des impacts environnementaux.

-Actions très certainement, permettant de préserver l'environnement.

-Formation d'un Comité de suivi ouvert à tous les acteurs et les partenaires du projet (enseignants, direction de l'établissement, des élèves, élus locaux, parents d'élèves, représentants du personnel d'entretien, associations locales, fournisseurs et prestataires, etc.).

-Formation d'éco-délégués des établissements scolaires.

-Un suivi et une évaluation régulière permettra de rentrer dans un processus d'amélioration continue.

Accompagner les établissements scolaires en démarche de développement durable  
« vers un agenda 21 scolaire »

Association  
MNE-RENE 30

\***Economie** : lutter contre la précarité, développer l'efficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

\***Social** : garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

\***Environnement** : diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

\***Gouvernance** : implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION / AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

Axe 5

Vers Nîmes  
Métropole  
exemplaire et  
partenaire :  
s'impliquer et  
mobiliser  
pour le  
développe-  
ment durable



Descriptif du projet

Calendrier prévisionnel  
Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD  
\*Economie

\*Social

\*Environnement

\*Gouvernance

Proposer des visites de ferme ou interventions en classe d'agriculteurs, à la demi-journée pour faire découvrir :

-l'alimentation de qualité issue de produits locaux, de saisons, aux variétés adaptées au terroir et au climat méditerranéen.

-la protection et la gestion des ressources naturelles parmi lesquelles : l'amélioration voire le maintien de la fertilité de leur sol, la protection quantitative et qualitative de l'eau, les alternatives aux pesticides et aux énergies fossiles.

-Le métier d'agriculteur (production, transformation, technique, gestion, vente en circuits courts).

-La découverte de la diversité des activités agricoles et du patrimoine agricole local, de l'action de l'homme sur le paysage.

Ce projet permettra aussi d'interpeler les enfants sur leurs propres éco-pratiques et gestes en tant que citoyen et consommateur, dans leur vie quotidienne tout en appuyant le projet de classe de l'enseignant par des exemples concrets d'activités professionnelles.

Les animations sont assurées par des agriculteurs du réseau « Racines », formés à l'accueil éducatif.

Septembre 2012 ➔ Juin 2014

Le budget est de 9 825 euros TTC.

La mise en adéquation entre les modes et les choix écologiques de consommation d'une part, et une agriculture respectueuse de l'environnement et de proximité d'autre part, comme élément important de développement de l'économie locale.

Prévenir les problèmes de santé liés à une alimentation de mauvaise qualité (obésité, diabète,...)

Création de liens sociaux entre agriculteurs et jeunes consommateurs mais aussi avec les enseignants et parents.

L'identité culturelle d'un territoire et les savoir-faire de ses acteurs comme leviers du dynamisme rural et moyens de sensibilisation des citoyens au respect de l'environnement.

Partenariat avec les enseignants pour construire ensemble le contenu de sensibilisation répondant aux besoins de l'enseignant. Réalisation d'un suivi et d'un bilan de cette expérience.

Faire découvrir aux enfants les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement par les agriculteurs eux-mêmes

Fédération Départementale CIVAM du Gard

\***Economie** : lutter contre la précarité, développer l'efficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

\***Social** : garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

\***Environnement** : diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

\***Gouvernance** : implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION / AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

Axe 5

Descriptif du projet

Calendrier prévisionnel  
Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD  
\*Economie

\*Social

\*Environnement

\*Gouvernance

Vers Nîmes  
Métropole  
exemplaire et  
partenaire :  
s'impliquer et  
mobiliser  
pour le  
développe-  
ment durable



Le projet a pour ambition de faire connaître la biodiversité urbaine aux habitants des quartiers Gambetta, Richelieu, Centre-ville de Nîmes. Il s'agit de mettre en place une exposition photographique grand format dans les rues du quartier impliquant tous les publics : usagers du centre social, écoles, personnes isolées et âgées.

L'association « La Garance » propose d'initier les gens à l'observation de l'environnement naturel urbain par l'utilisation de la technique photographique.

Eduquer à l'environnement permet d'amener les gens à mieux comprendre leur environnement immédiat pour l'apprécier et le respecter : découvrir l'environnement naturel local pour donner envie de le partager.

Janvier 2013 > Juin 2013

Le budget est de 8 000 euros TTC.

-Renforcer le lien social et le vivre ensemble sur ces quartiers.  
-Encourager l'ouverture culturelle.

-Cultiver la biodiversité et les atouts locaux clefs de la qualité de vie et de l'attractivité.  
-Favoriser le respect de l'environnement.

Monté en partenariat avec le Centre Emile Jourdan.

Nature et photo à Gambetta

Association  
La Garance

**\*Economie** : lutter contre la précarité, développer l'efficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

**\*Social** : garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

**\*Environnement** : diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

**\*Gouvernance** : implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION / AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

Axe 5

Vers Nîmes  
Métropole  
exemplaire et  
partenaire :  
s'impliquer et  
mobiliser  
pour le  
développe-  
ment durable

Descriptif du projet

Calendrier prévisionnel  
Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD  
\*Economie

\*Social

\*Environnement

\*Gouvernance



L'association Côté Jardins Solidaires, riche d'une longue expérience de pratique jardinière, notamment à travers la gestion d'un jardin potager collectif et social, propose d'organiser six demi-journées de rencontres autour des pratiques du jardinage au naturel afin de contribuer à la prise de conscience et maîtriser les impacts environnementaux du jardinage sur les sols, ressources en eau, etc. Les animations se dérouleront au sein du jardin potager collectif et social de l'association situé sur la commune de Nîmes (ou sur les parcelles des jardins familiaux le souhaitant). Il s'adresse aux jardiniers amateurs des jardins familiaux et partagés. L'important est de fédérer des pratiques et des outils de travail.

Automne 2012 > fin 2012 -  
début 2013

Le budget est de 6 200 euros TTC.

Favoriser l'autoproduction de légumes constituant une économie notable dans le budget familial des ménages.

- Créer des liens interculturels et intergénérationnels par le partage d'expériences et de pratiques autour du jardin, le potager étant fédérateur de convivialité et d'échanges.
- Produire des fruits et légumes bio sans phytosanitaire, plus sains pour la santé.

- Changer les pratiques jardinières, le jardin devenant lieu d'éducation : utilisation du goutte à goutte, espace de compostage, introduction de plantes compagnes, amendements naturels, respect et incitation à l'équilibre écologique.
- Favoriser la biodiversité.

La concertation avec les jardiniers pour définir avec eux plus précisément le contenu des ½ journées de formation afin de répondre au plus près aux besoins.

**Rencontres, échanges de pratiques pour une approche agro-écologique des jardins familiaux et partagés sur le territoire de l'Agglomération**

Association Côté  
Jardins Solidaires

\***Economie** : lutter contre la précarité, développer l'efficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

\***Social** : garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

\***Environnement** : diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

\***Gouvernance** : implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION / AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

Axe 5

Vers Nîmes  
Métropole  
exemplaire et  
partenaire :  
s'impliquer et  
mobiliser  
pour le  
développe-  
ment durable

Descriptif du projet

Calendrier prévisionnel  
Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD  
\*Economie

\*Social

\*Environnement

\*Gouvernance



L'association Mille couleurs a souhaité mettre en œuvre l'opération « un chemin, une école », initiée par la Fédération Française de la randonnée pédestre, dans le quartier Pissevin. Il s'agit de faire participer activement les élèves de l'école Henry Wallon à la réhabilitation d'un itinéraire pédestre, proche de l'école : « la colline aux oiseaux ». Ils auront également pour mission de réaliser une fiche signalétique et un livret pédagogique qui devront être accessibles aux enfants. Une inauguration rassemblant, parents, enfants, enseignants et habitants du quartier permettra de faire connaître ce chemin de randonnée.

Juin 2012 > Septembre 2013

Le budget est de 6 200 euros TTC.

Valorisation du patrimoine naturel de l'Agglomération.

-Création de lien social, intergénérationnel dans le quartier autour du projet.  
-Implication des enfants dans l'amélioration de leur cadre de vie.

-Un balisage clair sera réalisé, facilitant l'utilisation du sentier ; cette création d'équipements touristiques « non agressifs » permet la préservation de l'environnement.  
-L'entretien du chemin valorise le paysage et participe à la préservation des espaces naturels.  
-La sensibilisation des enfants devrait permettre de contribuer à un meilleur respect de l'environnement.

Le projet est monté au sein d'un groupe de pilotage et avec différents partenaires.

« Un chemin, une école » à Pissevin : réhabilitation d'un itinéraire de randonnée

Association Mille  
Couleurs

\***Economie** : lutter contre la précarité, développer l'efficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

\***Social** : garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

\***Environnement** : diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

\***Gouvernance** : implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION / AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

Axe 5

Vers Nîmes  
Métropole  
exemplaire et  
partenaire :  
s'impliquer et  
mobiliser  
pour le  
développe-  
ment durable

Descriptif du projet

Calendrier prévisionnel  
Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD  
\*Economie

\*Social

\*Environnement

\*Gouvernance



Création de deux journées de sensibilisation en Vaunage pour traiter d'un sujet différent à chaque fois, dans le but d'informer et d'échanger sur des sujets d'actualité.  
Le lieu de la manifestation tournera dans les villages de la Vaunage.  
La première journée mettra en lumière le changement climatique.

Septembre 2012 ➔ Fin 2013

Le budget est de 13 156 euros TTC.

Economie créée autour des événements.

Création de réseaux entre des personnes désireuses de connaître les enjeux environnementaux et le partage d'expériences.

Développer l'éveil environnemental du public présent et avoir un retour pour une meilleure prise en compte des problèmes liés à l'avenir de notre planète.

Partenariat de deux associations pour mieux répondre aux besoins du territoire de la Vaunage.

Création des « éco-journées de la Vaunage »

Association Abeille et biodiversité et association des communes de la Vaunage

\***Economie** : lutter contre la précarité, développer l'efficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

\***Social** : garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

\***Environnement** : diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

\***Gouvernance** : implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation